

L'achat des objets se faisait sur proposition de l'Institut (médailles, etc.), ou sur proposition de la Ville demandant alors l'avis de la Commission d'achat de l'I.A.L. Cet avis était toujours suivi.

### Traitements

Le barème du Conservateur, du préposé et des concierges avait été fixé par la Ville (Bureau des Finances). Mon maximum, atteint juste après la guerre a été de 48.000 francs l'an. Le règlement se faisait à la Caisse communale mensuellement. Je dressais le montant des heures et de la somme à payer pour les prestations des gardiens et des heures seulement pour la femme de service et, plus tard, pour les deux femmes de service, l'une pour Curtius, l'autre pour Ansembourg. Il m'était parfois octroyé une femme de service complémentaire lors de travaux spéciaux, tels le dépoussiérage des greniers et un aide masculin venait au secours de Dasoul lors du grand nettoyage annuel des collections. Tous allaient toucher à la Caisse communale, à moins que les femmes de service ne l'aient fait à l'économat, ce dont je ne me rappelle plus.

Pendant plusieurs années, j'ai eu la charge des timbres pour les gardiens assujettis à la Caisse des pensions. On me confiait une provision de timbres-retraite en conséquence et, l'année écoulée, je remettais le carnet à l'intéressé qui allait lui-même faire le nécessaire à la Poste et retirer le talon qu'il conservait. Je ne pense pas que j'avais à m'occuper des femmes de service dans ce domaine.

(à suivre)

---

## MICHEL WILLEMS, MARCHAND-BANQUIER, BÂTISSEUR DE L'HÔTEL D'ANSEMBOURG, A-T-IL ÉTÉ SON PROPRE ARCHITECTE ?

L'Hôtel d'Ansembourg, comme on l'appelle, du nom du plus brillant de ses occupants, l'Hôtel Willems, comme on devrait l'appeler (mais cela «sonne» tellement moins bien !), est un des bâtiments civils les plus chers aux Liégeois. On ignore l'identité de son architecte. Cela agace depuis longtemps ceux qui s'intéressent à ce genre de questions.

Jacques Breuer, mon maître entre tous regretté, m'en a parlé à plusieurs reprises. Il se demandait s'il ne fallait pas penser à Johann Joseph Couven, qui florissait à Aix-la-Chapelle à l'époque de la construction du bâtiment.

L'hypothèse a été mise à mal par un autre de ses disciples, Florent Ulrix. L'étude métrologique qu'il a publiée dans le tome 99 du Bulletin de l'Institut archéologique liégeois me semble décisive : la façade principale est conçue sur la base de l'un des deux pieds liégeois, celui de saint Hubert.

Elle a pourtant quelque chose de pas tout à fait «d'amon nos-ôtes», à l'instar de la nouvelle façade du palais des princes-évêques et des États, antérieure de quelques années, sortie de l'imagination créatrice de Jean-André Anneessens (1687-1769), architecte bruxellois. Elle ne lui ressemble d'ailleurs pas, si ce n'est dans la forme des fenêtres, qui n'a rien de bien inhabituel.

Elle ne lui est pas comparable sous le rapport de l'harmonie dans les proportions. Les trumeaux de briques y sont quelque peu étriqués, en particulier. Florent Ulrix a montré de façon tout à fait convaincante que la largeur, non extensible, de la parcelle a mis l'architecte à la torture. Il s'est résigné à établir des largeurs biscornues, exprimées par des fractions compliquées,  $3 \frac{3}{4}$  de pouces, par exemple. Cela perturbe le spectateur au regard exercé, même s'il est allergique à la métrologie. Par ailleurs, la largeur de 17 pouces donnée aux chaînes à refends n'est pas seulement «bizarre à priori»; elle est mauvaise.

Quant à la façade (si elle mérite ce nom) en retour le long de la rue Hongrée, elle est d'allure franchement rustique, et fâcheusement en désaccord avec celle de Féronstrée. Celle qui donne sur la cour et l'escalier d'honneur n'ont certes pas trouvé l'accord parfait.

Tout cela trahit des talents relativement limités. Un maître de l'art, familier de la «Divine Proportion», se serait montré capable de trouver des solutions plus élégantes. Il n'y en avait pas encore à Liège en ce temps là, selon toute apparence, puisque le prince-évêque et les Etats ont fait appel à un Bruxellois. En revanche, il ne manquait pas de maîtres-maçons à qui la pierre, la brique et le mortier avaient livré tous leurs secrets, et qui réalisaient avec toute la compétence requise les rêves qu'avait couchés sur le papier un dessinateur dans les meilleurs cas talentueux, tel Bertholet Flémalle.

En 1738, quand commencent les travaux de Michel Willems, le maître-maçon le plus en vue à Liège est Paquay Barbière, alias Barbier, à qui Richard Forgeur a consacré un substantiel article dans le Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège en 1976. C'est lui qui dresse en 1734 l'état des lieux après l'incendie du Palais, et qui dirige ensuite la réalisation des plans d'Anneessens. Il a tenu le haut du pavé jusqu'en 1745 au moins.

On pourrait penser aussi à Jean Doreye, l'un des membres d'une prolifique famille que Berthe Lhoist-Colman a sortie de l'ombre à l'occasion de ses recherches sur l'ancienne église Saint-Michel, publiées dans le Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites en 1979 (la note 31 est une mine d'informations). C'est à lui que Mathias Clercx, écolâtre de Saint-Lambert, a demandé de bâtir le château d'Aigremont, dont il avait très vraisemblablement fait lui-même les plans (ses comptes étonnamment tâtilons ont été exploités dans l'article que nous avons donné en 1975 à ce même Bulletin, ma femme et moi). La construction s'est étendue de 1715 à 1730.

C'est seulement au début de la seconde moitié du «Siècle des Lumières» qu'entrent en activité les premiers Liégeois à mériter le nom d'architecte, au sens actuel du terme : Jean-Gilles Jacob, Étienne Fayn, Jean-Baptiste Renoz et Barthélemy Digneffe.

Michel Willems s'est selon toute vraisemblance adressé à Paquay Barbière ou à Jean Doreye en lui remettant des esquisses de sa propre main, librement inspirées de l'un ou l'autre traité d'architecture, parisien sans doute. Beaucoup de membres des hautes classes de la société d'alors étaient rongés par le virus de l'architecture, par ce que les Allemands ont baptisé plaisamment le «Bauwurm».

La vérité sortirait assurément des archives du bâtisseur. Il n'est pas certain qu'elles n'existent plus.